



Accueil des chercheurs étrangers et provinciaux

Lettre de Science Accueil

Mai 2010

Les visas de court séjour mention "scientifique" sont maintenant gratuits !

Le Code Communautaire des Visas est entré en vigueur le 4 avril 2010. Ce Code a été créé pour réunir en un texte unique l'ensemble des règlements, directives et autres textes juridiques européens régissant les règles en matière de visa de court séjour vers l'espace Schengen. En ce qui concerne les "scientifiques" étrangers, l'information qui nous intéresse se trouve à l'article 16 du Code, 4ème alinéa, point c) :

*« 4- Les demandeurs suivants sont exemptés du paiement des droits de visa: (...)
c) les chercheurs ressortissants de pays tiers se déplaçant à des fins de recherche scientifique, au sens de la recommandation 2005/761/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 septembre 2005 visant à faciliter la délivrance par les États membres de visas uniformes de court séjour pour les chercheurs ressortissants de pays tiers se déplaçant aux fins de recherche scientifique dans la Communauté ; »*

Désormais, les visas de court séjour mention "scientifique" sont donc gratuits pour tout étranger qui en fait la demande auprès du service consulaire dont il dépend. Jusqu'ici, le visa court séjour coûtait 60 euros.

Liberté de circulation pour les ressortissants de pays tiers titulaires d'un visa de long séjour !

La Commission Européenne a réfléchi au problème de la liberté de circulation des ressortissants de pays tiers titulaires d'un visa de long séjour, qui devaient attendre la délivrance de leur titre de séjour ou l'apposition de la vignette OFII sur leur VLS TS avant de pouvoir se déplacer librement au sein de l'Espace Schengen. L'apposition de la vignette OFII ou la délivrance de la carte de séjour pouvant prendre plusieurs mois, il avait été question de légiférer au niveau européen afin de donner à ces ressortissants la possibilité de voyager librement sur la seule base de leur visa de long séjour en cours de validité.

C'est désormais chose faite puisqu'un Règlement daté du 25 mars, en vigueur depuis le 5 avril, permet désormais au titulaire d'un visa de long séjour D de circuler librement au sein de l'espace Schengen.

Attention cependant : la France doit encore modifier les mentions apposées sur les visas de long séjour, puisqu'il y a toujours indiqué "*valable pour : France + 1 transit Schengen*", alors que cela devrait désormais être "*valable pour : F + Etats Schengen*".

Si une modification purement matérielle d'une mention sur un visa ne saurait contredire un texte de loi européen, et s'il est donc certain que tout étranger titulaire d'un visa de long séjour peut librement circuler avec son visa de long séjour en attendant sa carte de séjour, il convient d'être extrêmement vigilants quant à l'application de cette nouveauté sur le terrain, puisqu'on ne sait jamais si l'information a bel et bien été transmise à la Police aux frontières et aux autorités de police de chacun des pays de l'Espace Schengen.

Samedi 29 mai : Visite de Chartres spécialement organisée pour vos invités

En partenariat avec l'Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse, Science Accueil propose aux chercheurs invités et à leurs familles une visite exceptionnelle de Chartres le samedi 29 mai 2010 de 13h à 23h30. Au programme : Aller-retour en car, visites guidées de la cathédrale et du musée du vitrail, dîner au restaurant et parcours "Chartres en lumières".

Prix tout compris : 60 euros par personne

Pour de plus amples informations, consulter notre site Internet sur la page suivante : <http://www.science-accueil.org/fr/infos-direct/tourisme-loisirs.html>

Pour toute inscription, merci de nous renvoyer le coupon réponse à télécharger sur la page suivante : <http://www.science-accueil.org/fr/infos-direct/tourisme-loisirs.html>.

Le rapport d'activité 2009 de Science Accueil est paru

Le bilan d'activité 2009 confirme la tendance observée depuis la création de Science Accueil en 1997 : une activité en croissance continue qui représente +18% entre 2008 et 2009. En 12 ans, Science Accueil a accompagné 12.820 chercheurs, doctorants et stagiaires dans leurs démarches d'installation en Ile-de-France, dont 1.940 en 2009.

Si les demandes d'assistance administrative ont presque doublé en un an, l'aide au logement reste l'activité majoritaire de notre association. Nous traitons en moyenne 12 demandes de logements par jour. Pour y répondre, nous disposons d'une base de données d'environ 2.900 logements meublés, ce qui nous permet d'envoyer à tous les invités un choix d'hébergement correspondant à leurs besoins exprimés.

Au regard de l'accroissement des demandes et pour ne pas risquer la pénurie, nous devons alimenter régulièrement notre base de données par de nouvelles offres. Si vous louez vous-même des logements meublés ou si vous connaissez des propriétaires qui recherchent des locataires, n'hésitez pas à nous les envoyer ou à nous contacter (contact@science-accueil.org).

Vous pouvez télécharger le rapport d'activité 2009 de Science Accueil, sur la page suivante : http://www.science-accueil.org/fr/actualites.html?actu_id=31

Nous proposons toujours pour vos chercheurs, doctorants et stagiaires :

Une assistance administrative personnalisée

Pour aider vos chercheurs étrangers à résoudre leurs problèmes administratifs (visa, titres de séjour, autorisation de travail, impôts, couverture santé, ouverture de compte en banque, assurances, scolarisation et garde d'enfants, vie pratique...), n'hésitez pas à contacter [Sandra Richard](mailto:Sandra.Richard@science-accueil.org) (contact@science-accueil.org) à Orsay ou [Virginie Chabbert](mailto:Evry@science-accueil.org) (evry@science-accueil.org) à Evry, nos spécialistes des questions juridiques et administratives.

Une aide au logement

Disposant d'une base de données d'environ 3.000 logements meublés (chambres, studios, appartements et maisons de toutes tailles), situés pour la plupart sur les lignes des RER B, C et D et à Paris, nous pouvons vous aider à trouver un hébergement adapté aux besoins de vos invités. N'hésitez pas à [nous contacter](#).

Des visites et activités culturelles

Avec nos partenaires locaux, nous organisons spécialement pour vos chercheurs invités des activités extra-professionnelles.

Plus d'information : <http://www.science-accueil.org/fr/infos-direct/tourisme-loisirs.html>

Les inscriptions se font auprès de Science Accueil.

Des cours de français pour les chercheurs étrangers

En partenariat avec l'ALFAP, nous proposons aux chercheurs étrangers et à leurs conjoints des cours de français tous niveaux à Orsay et à Bures et à Evry.

Information : ALFAP - contact@alfap.net - Tél : 09 54 97 18 59

Science Accueil Evry organise aussi des cours de français à Evry.

Information : evry@science-accueil.org – Tél : 01 69 47 70 83

En partenariat avec l'[I'LEI](#) (Institut des Langues et des Etudes Internationales), nous proposons également des cours de français à distance avec un tuteur et des cours plus classiques à St-Quentin-en-Yvelines. Pour en savoir plus sur ces formations : <http://www.science-accueil.org/fr/infos-direct/langues.html>

**N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous recevez un visiteur,
nous sommes à votre disposition
pour améliorer son installation dans notre région.**

L'équipe de Science Accueil
Corinne Ollé, directrice
Jocelyne Dumont, service logement
Sandra Richard, service aides administratives
Virginie Chabbert, responsable de l'antenne d'Evry
Angélique Rousseau, assistante